

Monsieur le Président de la République, Madame la Ministre,

Nous, acteurs directs de la Recherche Publique, en tant que personnel de cet Institut que vous honorez de vos présences en ce jour de lancement du Plan Alzheimer, avons pris bonne note de votre volonté, affichée lors du discours prononcé à Orsay Lundi 28 Janvier, de donner un nouvel essor à la recherche française et nous vous en remercions. Il est en effet grand temps que l'Etat tienne ses engagements pris lors du Sommet de Lisbonne en 2000.

Lors de votre intervention, vous avez posé un diagnostic sur notre système de recherche que nous pensons inexact, voire caricatural sur certains aspects. En premier lieu, depuis 1995, l'effort de recherche en France, en particulier la part de l'Etat dans la Dépense Intérieure brute de Recherche et Développement (DIRD) est en régression (source : Commission Européenne). Il paraît donc surprenant d'affirmer que l'effort financier public de la recherche fondamentale dans notre pays est supérieur à celui consenti par les Etats-Unis. Par ailleurs, si, comme vous l'affirmez, la France arrive au 6^{ème} rang mondial en terme de publications scientifiques (ce qui correspond d'ailleurs peu ou prou à notre place dans l'économie mondiale), il faut également noter que le CNRS arrive au 5^{ème} rang mondial du classement des Centres de Recherche et Développement mondiaux, certes derrière le NIH et la NASA, mais il se classe comme 1^{er} institut non américain devant l'Institut Max Planck, notamment (source : http://www.webometrics.info/top1000_r&d.asp). Par conséquent, même si nous convenons que notre système de recherche doit être amélioré par une réforme adaptée, nous contestons votre vision pessimiste et exagérément critique envers le pilotage de la recherche par les EPST présentée lundi dernier lors de la cérémonie en l'honneur du Pr. Fert, lauréat 2007 du Prix Nobel de Physique. Enfin, nous pensons que les investissements financiers et humains consentis par le CNRS sur ce site même démontrent leur efficacité puisque nous avons la chance de travailler dans un Institut qui, ayant produit plus de 1500 publications, dont une forte proportion dans des journaux internationaux d'excellence et déposé environ 150 brevets depuis sa création, jouit d'une forte visibilité internationale. Nous tenons d'ailleurs à préciser que plus d'un tiers de notre budget vient de contrats signés avec des industries privées ou des institutions internationales prônant la valorisation, ce qui démontre que la prétendue frilosité des chercheurs à refuser toute application de leurs découvertes relève d'une vision éculée en total décalage avec la vie réelle dans les laboratoires.

Pour en revenir au fond de la réforme que vous souhaitez entreprendre, nous avons de nombreuses interrogations auxquelles nous souhaiterions que vous nous apportiez quelques éclaircissements. Tout d'abord, nous ne pensons pas qu'un pilotage millimétré des moyens de recherche, orchestré entièrement par le Ministère, soit adapté. Comme vous l'avez justement évoqué dans votre discours, "les plus grandes ruptures scientifiques sont précisément celles que nul ne peut prévoir". Par conséquent, comment peut-on concevoir de piloter l'imprévisible ? Nous pensons qu'en parallèle à un système de financement basé sur des appels d'offres doit subsister un second mode de financement basé sur une dotation annuelle de base conséquente permettant ainsi aux laboratoires dont les thématiques sont moins "dans le vent d'aujourd'hui" de vivre, car celles-ci portent en elles les ferments des tendances de demain.

Il est bien évident, mais nous préférons vous le rappeler à la lecture de votre discours dont certains passages pourraient prêter à confusion, que tel ou tel mode de financement n'exonère en rien d'une évaluation objective, indépendante et rigoureuse de la productivité scientifique des unités de recherche. Ceci est d'ailleurs déjà la règle car, comme vous le savez, toutes les unités de recherche des EPST sont ré-évaluées tous les 4 ans et tous les chercheurs du CNRS sont évalués chaque année. De plus, nos publications scientifiques sont en permanence soumises au jugement de nos pairs à travers le monde entier. À notre connaissance et sans contester cet aspect, peu de professions sont soumises à des règles aussi exigeantes que la nôtre ! De plus, si pilotage du Ministère il doit y avoir, par qui sera-t'il assuré ? Quelles seront les "personnalités scientifiques incontestables" dont le décideur public doit s'entourer et comment seront-elles désignées et évaluées ?

Vous voulez mettre l'Université au centre du dispositif national de recherche et cette intention est parfaitement louable. Cependant, ce que nous contestons avant tout, c'est le calendrier proposé, celui-ci nous apparaissant par trop précipité. En effet, comme évoqué plus haut, le CNRS, bien que perfectible, est un organisme qui fonctionne plutôt bien, eu égard aux investissements consentis et qui dispose d'une excellente visibilité internationale. Or, nous savons tous que l'Université est actuellement exsangue et constitue le maillon faible de notre appareil de recherche. Les filières universitaires n'arrivent plus à attirer les meilleurs éléments, ceux-ci étant captés par les Grandes Ecoles. Les bâtiments tombent en décrépitude et les enseignants-chercheurs sacrifient leur temps de recherche pour assurer leur enseignement. Pourquoi dès lors vouloir confier à si brève échéance la gestion administrative et financière des organismes de recherche aux Universités au risque de fragiliser l'ensemble du système de recherche et d'enseignement ? Albert Fert, le récent Prix Nobel de

Physique, l'a encore répété sur les antennes de France-Inter : il faut hisser le niveau des Universités avant de transférer en totalité la question des chercheurs et des Unités des EPST vers elles.

Enfin, vous souhaitez modifier le statut même de notre métier pour "introduire un peu de flexibilité". Cela nous semble constituer une erreur majeure car vous allez ainsi diminuer considérablement l'attractivité de notre métier. D'une part, la désaffection des étudiants pour les études scientifiques risque d'augmenter considérablement car ceux-ci ne souhaiteront plus entreprendre d'aussi longues études pour un avenir aussi incertain. De plus, comme vous le savez, le quart du recrutement actuel au CNRS est constitué de chercheurs étrangers qui viennent rechercher en France ce qu'il ne trouve pas ailleurs, la possibilité d'initier des projets novateurs sans risquer d'être licencié avant d'avoir simplement eu le temps de tester leurs idées. Nous ne pensons pas que la précarisation du statut des chercheurs, même compensée par une augmentation substantielle du niveau de rémunération, aille dans la direction d'une amélioration de notre outil de recherche. De plus, vous souhaitez conjuguer les moyens de recrutement des organismes et ceux des universités. Comment concilier les nécessités locales des universités aux recrutements nationaux de ces organismes ? Enfin, quid du statut des personnels administratifs et techniques qui, comme vous le savez, sont des éléments absolument indispensables de pérennisation des unités ?

Comme vous pouvez donc le constater, de nombreuses interrogations subsistent après votre récent discours. Croyez, Monsieur le Président de la République, Madame la Ministre, que nous partageons la même ambition et la même volonté de réforme que vous pour la recherche française. Cependant, aucune réforme profonde ne peut se faire sur les seuls conseils de quelques sommités, si brillantes soit-elles, mais doit nécessairement impliquer et emporter l'adhésion du plus grand nombre. Vous affirmez que "rien ne se fera sans concertation, rien ne se fera au détriment des jeunes, rien ne se fera au détriment de nos meilleures équipes et de nos meilleurs chercheurs". Permettez-nous d'émettre nos inquiétudes les plus sérieuses !

Saurez-vous susciter l'enthousiasme et le soutien de l'ensemble des acteurs de la recherche française derrière un projet dont l'enjeu, nous en sommes parfaitement conscients, est vital pour l'avenir de notre pays ?

Dans l'attente de réponses précises de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, Madame la Ministre, l'expression de notre plus profonde considération.

Sophia-Antipolis, le 1^{er} février 2008